Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 juin 2018

<u>Présents</u>: C. THOMAS - C. VISTE - N. ABBAL - V. BAUDE-TOUSSAINT - V. FRYDER-AMEE - L. MOULARD - A. MARTI - C. BOUCHE - F. SEIGNOUREL DE PASTORS - A. HERNANDEZ - V. FONTVIEILLE - F. PIBAROT - F. LANGIN - R. BEAUCOURT - A. VALENTIN - F. AIT OUARET - H. GRANIER

Mandats : C.BASTIER à C. THOMAS - I. DUMAS à A. HERNANDEZ - B. GRYNFELTT à C. VISTE - R. CABANNES à L. MOULARD - H. CABANEL à R. BEAUCOURT - G. LABATUT à A. VALENTIN

Absents excusés: N. ROUQUAIROL - G. OUSTRY - E. TOURRETTE - A. FLORIO

Secrétaire de séance : Mme MOULARD est élue à l'unanimité secrétaire de séance.

I - Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 avril 2018

Le point I est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal (1 abstention : H. GRANIER - 6 voix contre : F. LANGIN, R. BEAUCOURT, H. CABANEL ayant donné mandat à R. BEAUCOURT, A. VALENTIN, G. LABATUT ayant donné mandat à A. VALENTIN, F. AIT OUARET).

II - Police pluri-communale : demande de participations financières auprès des communes de Bassan, Coulobres, et d'Espondeilhan pour l'achat de radios

M. le Maire rappelle la nécessité de permettre aux policiers de pouvoir correspondre de façon sécurisée entre eux, en tout lieu des quatre communes, via l'achat de radios. Le point II est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

III - Approbation du règlement des services municipaux cantine et activités périscolaires pour les écoles Jules Ferry et Jean Moulin

Le point III est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal (6 abstentions : F. LANGIN, R. BEAUCOURT, H. CABANEL ayant donné mandat à R. BEAUCOURT, A. VALENTIN, G. LABATUT ayant donné mandat à A. VALENTIN, F. AIT OUARET).

IV - Tarifs de la restauration scolaire et des activités périscolaires

V. BAUDE-TOUSSAINT donne lecture de la note explicative de synthèse avec les tarifs de la cantine et des activités périscolaires.

Le point IV est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal (6 voix contre : F. LANGIN, R. BEAUCOURT, H. CABANEL ayant donné mandat à R. BEAUCOURT, A. VALENTIN, G. LABATUT ayant donné mandat à A. VALENTIN, F. AIT OUARET).

V - Création de 3 postes d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet

M. le Maire donne lecture des 3 créations de poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet.

Le point V est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VI - Création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à 30h00

M. le Maire donne lecture de la note explicative de synthèse. Le point VI est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VII - Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à 32h00

M. le Maire donne lecture de la note explicative de synthèse. Le point VII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

VIII - Dénomination de rues

Le point VIII est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

IX - Adhésion à Hérault ingénierie

Le point IX est approuvé à la majorité par le Conseil Municipal (1 abstention : A. MARTI)

X - Compte rendu de la délégation L2122-22 du code général des collectivités territoriales

M. le Maire informe le conseil municipal des décisions suivantes :

- 2018-002 : contrat d'entretien chaudière à gaz FRED PLOMBERIE
- 2018-003 : adhésion Fédération des Comités des Fêtes de l'Hérault
- 2018-004 : contrat de service maintenance caméra vidéosurveillance SANTERNE MEDITERRANEE
- 2018-005 : école Jules Ferry création d'une cour avec sanitaire- contrat de maîtrise d'œuvre
- 2018-006 : Extension école Jules Ferry contrat de maîtrise d'œuvre avenant 1

XI - Questions diverses

- Utilisation des panneaux lumineux
- Rue Edouard Herriot :
- Mur Mme BAUX
- Police municipale à la sortie des écoles
- Centre-ville
- Poubelles dans les nouveaux lotissements

La séance est levée à 20 h 26.